

PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile -
Réunion publique du 9 février 2022 - Commune de Cadolive

QUESTIONS ET REPONSES

Pour voir la vidéo en replay de la réunion publique :

<https://youtu.be/tZ050NCU2RY>

Q : Pour consulter le support de présentation de la réunion publique :

R : Le support de présentation sera mis en ligne courant de la semaine prochaine:
<https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PLUi-CT4/documents>

R : Toutes les informations sur le PLUi et son élaboration : <https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PLUi-CT4>

R : Les grandes étapes d'élaboration du PLUi : - Les réunions publiques territoriales et permanences. Pour prendre RDV pour Cadolive : <https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PLUi-CT4/permanences>

Puis après l'arrêt du projet de PLUi, en Conseil de Métropole AMP, et après avis des douze conseils municipaux, c'est la phase de l'enquête publique qui s'ouvrira dès septembre 2022.



R : Pour consulter la synthèse des grandes zones et règles du PLUi :
<https://www.registre-numerique.fr/concertation-plui-ct4/voir?document2=51949>

R : L'ensemble des panneaux de concertation avec le détail des projets de zonage et d'OAP seront mis à disposition en ligne et en mairie dès la mi-mars 2022 ;